

Le rôle des entités non-humaines dans le travail institutionnel : le cas de l’océan dans un écosystème économique local de surf

Résumé :

Dans cet article, nous examinons le rôle joué par l’entité non-humaine qu’est l’océan dans le travail institutionnel. Le travail est réalisé par les acteurs de l’écosystème économique du surf d’une station balnéaire girondine afin de modifier l’institution qui régit la relation entre cet écosystème et l’océan. Pour cela, nous nous appuyons sur l’exposé des résultats d’une étude de cas approfondie de cette économie locale, structurée autour de la pratique du surf, et dont le rapport à l’océan a été modifié par un travail institutionnel facilité par l’érosion inédite du trait de côte lors des tempêtes de l’hiver 2013-2014. Nous mettons ainsi à profit une analyse qualitative de 32 entretiens, réalisés avec les parties-prenantes de cette industrie locale, pour identifier le rôle joué par une entité naturelle dans l’action volontaire réalisée sur les institutions. Le recours au cadre théorique de l’anthropologue Philippe Descola, concernant les figures des relations entre humains et non-humains, nous conduit 1) à reconsidérer la manière d’intégrer la matérialité dans le travail institutionnel lorsqu’il s’agit d’une matérialité naturelle, comme c’est le cas avec l’océan, et 2) à proposer, à travers les travaux de l’anthropologue, une manière d’opérationnaliser l’étude d’un tel travail institutionnel associé à la capacité d’agence de la nature.

Mots clés : travail institutionnel, changement institutionnel, matérialité, industrie du surf, érosion marine.

Le rôle des entités non-humaines dans le travail institutionnel : le cas de l’océan dans un écosystème économique local de surf

« Des propositions comme celles qui peuvent être faites par un animiste nous paraissent absurdes, superstitieuses. Or, quand on y songe, prêter de façon fugace de l’intentionnalité à un non-humain n’a rien de bizarre. C’est même un réflexe, quand notre ordinateur tombe en panne au moment où on en a le plus besoin. Cela nous arrive constamment, sans être stabilisé dans une ontologie, parce que ce sont des occurrences accidentelles, qui sont ensuite inhibées. »

Philippe Descola¹

1. INTRODUCTION

Inaugurant un courant de recherche dont l’influence ne cesse de croître dans les études en organisation et management, la notion de travail institutionnel a été élaborée par Lawrence et Suddaby afin de décrire un travail par lequel les actions des individus ont une incidence sur les institutions. Ils ont défini ce travail comme « l’action volontaire d’individus et d’organisations dont le but est de créer, maintenir et de contester les institutions » (2006, p. 215, traduction de l’auteur).

Dans le champ académique francophone notamment, de nombreuses recherches ont mis à profit cette notion pour analyser les processus de maintien institutionnel (Blanc et Huault, 2010 ; Peton, 2012) ainsi que les processus de désinstitutionalisation (Delacour et Leca, 2011). Plusieurs études ont plus particulièrement examiné les processus de changement institutionnel et d’institutionnalisation. Lanciano et Saleilles (2011) ont adopté une perspective articulant travail institutionnel et étude des mouvements sociaux, pour analyser la manière par laquelle l’un de ces mouvements, celui des Amap (Associations pour le maintien d’une agriculture paysanne), impose un nouveau mode de consommation politique. Berthinier-Poncet (2013) a identifié les pratiques institutionnelles d’innovation de nature

¹ Entretien avec Philippe Descola : autour de Par-delà nature et culture, vendredi 15 octobre 2010, par Nicolas Rousseau, <http://www.actu-philosophia.com/spip.php?article250>

politique mobilisées par la gouvernance de trois clusters à la française – un technopôle et deux pôles de compétitivité de la région Rhône-Alpes. Cette étude transpose la notion de travail institutionnel au contexte des clusters afin de montrer comment l'action politique mise en œuvre par les clusters contribue à soutenir les institutions innovantes (se reporter aussi à Berthinier-Poncet, 2014). Ben Slimane (2012) a étudié le rôle joué par le discours durant le processus de changement institutionnel, en l'espèce lors du déploiement de la télévision numérique terrestre en France. Plus récemment, Peton et Pezé (2014) ont examiné les dynamiques institutionnelles sur le temps long, en suivant le travail institutionnel politique mené autour de la question du concept juridique de « faute inexcusable » de 1898 à 2012. Ces recherches questionnent les processus d'institutionnalisation en montrant l'agence des individus dans de tels processus sans pour autant examiner le rôle éventuel joué par des acteurs non-humains.

Lawrence, Leca et Zilber (2013) suggèrent que la question du caractère réflexif de ces actions, qui transparait à travers la notion d'intentionnalité dans la définition du travail institutionnel, peut être centrale pour l'analyse empirique du travail institutionnel. En dépit du libellé relativement simple figurant dans la définition originelle du travail institutionnel, la question de l'intentionnalité, si elle est centrale, s'avère cependant complexe à aborder dans la compréhension de ce phénomène. Alors que Suddaby affirme que le travail institutionnel est « évidemment conduit par des individus » (Suddaby, 2010, p. 17, traduction de l'auteur), cette question est probablement plus épineuse qu'elle n'y paraît (Raviola et Norbäck, 2013). Monteiro et Nicolini (2014) posent ainsi la question de savoir si les processus institutionnels, entendus au sens du travail institutionnel, dépendent uniquement du rôle des humains et questionnent le rôle joué par les entités matérielles dans l'action sur les institutions. La perspective de Lawrence et Suddaby semble porteuse d'un paradoxe. D'une part, les questions de l'intentionnalité et de l'effort sont centrales dans la notion de travail institutionnel (Lawrence, Suddaby et Leca, 2009) et, d'autre part, il semble intenable de faire dépendre ce travail des seuls acteurs humains.

Notre étude propose d'examiner le rôle des entités non-humaines dans ce travail mené pour affecter les institutions. Lawrence, Leca et Zilber (2013) invitent à considérer les interrelations entre intentionnalité, effort et institution pour comprendre le travail

institutionnel réalisé dans les organisations. Si les entités non-humaines ne sont pas douées d'intention, la question se pose de l'articulation de leur rôle avec l'activité humaine dans la conduite du travail institutionnel. Pour ce faire, nous mobilisons les travaux de Descola (2005) qui portent sur les façons dont les humains envisagent leurs relations avec les non-humains. En se fondant ainsi sur l'analyse de l'océan comme acteur non-intentionnel au sein de l'action intentionnelle des acteurs économiques de l'industrie du surf à Lacanau-Océan, une station balnéaire de la côte aquitaine française, nous contribuons à la littérature néo-institutionnelle de plusieurs manières. 1) Nous montrons premièrement l'agence d'une entité matérielle dans le travail de changement institutionnel dans le cas spécifique d'une entité environnementale (au sens de la nature). En effet, la littérature, dans les rares cas où elle s'est intéressée au rôle des entités non-humaines dans le travail institutionnel, a eu tendance à se focaliser sur le rôle joué par des éléments matériels comme la technologie. 2) Ensuite notre travail apporte également, grâce au recours aux travaux de Descola, une opérationnalisation de l'intégration du rôle joué par la nature dans le travail institutionnel. 3) Enfin, ces éléments nous conduisent à étendre notre compréhension des « frontières » du travail institutionnel. L'action de l'océan donne à voir la manière dont les entités matérielles, comme les entités naturelles, peuvent être utilisées par les acteurs afin de développer la réflexivité de ces derniers plutôt que de la réduire.

Notre article s'organise en six sections distinctes. Les deux premières examinent la manière dont la question de l'intention et de l'effort dans l'action sur les institutions peut être paradoxalement articulée aux acteurs non-humains afin de circonscrire différents types de travail institutionnel. La troisième section expose le contexte de la recherche en justifiant la pertinence de ce terrain d'étude empirique au profit de la problématique qui est la nôtre. Les quatrième et cinquième sections présentent tour à tour des éléments de méthode et nos résultats, issus d'une étude qualitative. Une sixième section discute ces résultats afin de conclure l'article en se focalisant sur la portée contributive de cette étude au profit de notre terrain d'étude empirique et pour les études en management.

2. LA QUESTION DE L'AGENCE DES ENTITES NON HUMAINES DE TYPE NATUREL DANS LE TRAVAIL INSTITUTIONNEL

Les études néo-institutionnelles conçoivent l'institution comme un élément durable de la vie sociale dont l'effet est profond sur les comportements et les représentations des acteurs individuels ou collectifs. L'accent a été mis en particulier sur l'institution au sens cognitif, notamment à travers les représentations et significations partagées. Comme le notent Lawrence et Suddaby (2006), c'est sans doute pour cette raison que les études néo-institutionnelles ont eu tendance à délaisser le rôle de l'action humaine dans le façonnement des institutions. En effet, d'après ces approches, l'influence des acteurs est réduite à la portion congrue : ils n'agissent que pour mettre en œuvre les prescriptions dictées, ou, pour le dire plus précisément, internalisées cognitivement, par les institutions. C'est pourquoi Lawrence et Suddaby ont préféré adopter une définition de l'institution inspirée par Jepperson (1991, p. 143), et d'après laquelle les institutions sont décrites comme le produit d'une action intentionnelle. Dans la perspective du travail institutionnel, une définition large de l'intention est adoptée : il y a présence d'une intention lorsque les « acteurs lient leurs actions aux situations qu'ils rencontrent » (Lawrence, Suddaby et Leca, 2009, p. 13, traduction de l'auteur). Cette définition, large, permet d'abriter de nombreuses formes différentes de travail institutionnel, de la plus évidente à la plus subtile. Cela comprend bien entendu les cas dans lesquels les acteurs s'efforcent d'avoir un effet sur les institutions (maintien, changement, interruption). Mais cela inclut également, et cela est moins intuitif, toutes les actions humaines qui ont un impact sur les institutions. Lawrence, Suddaby et Leca citent le cas extrême des locuteurs de langue anglaise, dans un pays dont la langue majoritaire est l'anglais, dont l'action constitue un travail institutionnel « puisqu'il sert à reproduire la domination de cette langue » (Lawrence, Suddaby et Leca, 2009, p. 14, traduction de l'auteur).

Pourtant, il apparaît que faire dépendre le travail institutionnel, cette action intentionnelle, de la seule activité humaine mène à une vision biaisée des phénomènes organisationnels. Dès leur chapitre d'ouvrage fondateur, Lawrence et Suddaby accordent une importance non négligeable à l'approche de la théorie de l'acteur réseau (ANT) de Bruno Latour et au rôle joué par les entités non-humaines dans le travail institutionnel. Ils y désignent en effet l'ANT comme une démarche particulièrement prometteuse pour la compréhension du travail institutionnel. En effet, cette approche permet l'étude des interactions au niveau micro-sociologique entre les acteurs humains et non-humains telles que les technologies ou tout autre objet servant d'intermédiaire dans les interactions sociales.

Plus de dix ans plus tard, le rôle des entités ne faisant pas preuve d'intentionnalité dans le façonnement intentionnel des institutions est aujourd'hui une question qui gagne en visibilité dans les études en management et organisation. L'importance des outils et dispositifs technologiques dans le travail institutionnel a été soulignée (Lawrence, Leca et Zilber, 2013). Et, ces dernières années, plusieurs travaux ont examiné le rôle des entités non-humaines, sous la forme d'objets, dans le travail institutionnel. Blanc et Huault, afin d'étudier le processus de maintien institutionnel dans l'industrie du disque, ont ainsi analysé le rôle des artefacts, « un objet qui a été intentionnellement fait ou produit dans un but précis, et qui peut être distingué d'un objet naturel » (Blanc et Huault, 2014, p 10, traduction de l'auteur). Pour étudier le rôle de la technologie dans le travail institutionnel réalisé par les journalistes d'un journal italien, Raviola et Norbäck (2013) ont recours à la notion d'agencement développée par Michel Callon. Gond et Boxenbaum (2013) ont articulé la notion de travail institutionnel avec l'ANT afin d'observer le rôle des contextes locaux dans le développement de l'investissement socialement responsable.

Etonnamment, le rôle accordé aux objets à travers la notion d'actant, l'agence des objets, a été relativement délaissé par les études sur le travail institutionnel, et plus encore lorsque l'on considère celle des entités environnementales. Afin de combler ce manque, dans le cas d'agence d'entités naturelles comme l'océan, nous nous appuyons sur les travaux de Descola (2005) en convoquant plus particulièrement la notion de « mode de relation ».

Pourquoi préférer ce référent théorique et ne pas recourir à celui de l'ANT pour étudier l'agence des objets dans le travail institutionnel, puisque, comme nous l'avons indiqué, Lawrence et Suddaby ont eux-mêmes souligné la proximité des deux approches ? L'ANT, qui est inspirée des études des sciences et de technologies (science and technology studies, STS), et la démarche anthropologique de Descola, n'opèrent pas sur la même dimension (Jensen, 2011, p. 10). Alors que l'approche issue des STS attribue par exemple une agence aux jaguars amazoniens, l'approche anthropologique conduit à une perspective davantage « humano-centrée » pour appréhender la manière dont l'agence est attribuée aux jaguars par les peuples amérindiens (Jensen, 2011, p. 10). Les approches de Latour et de Descola partagent une vision du social identique dans leur volonté de représenter les systèmes de pensée et d'action qui lient différents types d'acteur dans un monde commun. Elles proposent toutes deux une

réflexion, via sa déconstruction, de l'opposition classique entre nature et culture, ou nature et société (Charbonnier, 2013). Parmi ces deux anthropologies du pluralisme qui étudient la manière dont les agences se connectent, l'approche de Descola semble plus particulièrement pertinente pour notre travail : en effet, alors que l'approche de Latour s'inscrit dans le champ des STS, davantage centré sur l'examen du rôle joué par les technologies, la perspective de Descola rend compte d'une anthropologie sociale et culturelle qui convient davantage à notre objet d'étude. En effet, en développant une analyse des interactions entre les différentes manières d'appréhender le monde, Descola propose un cadre conceptuel qui convient mieux à notre objet d'étude qui vise à rendre compte de la manière dont l'agence d'une entité non-humaine comme l'océan se connecte aux autres agences, dans le cadre du travail institutionnel, en permettant de dépasser l'opposition classique nature/culture. En adoptant une telle grille d'analyse, il est possible de dépasser la simple étude de la forme sociale prise par l'institution en tant qu'élément dépendant des conditions matérielles que les hommes entretiennent avec leur milieu. En effet, le naturel n'est plus envisagé comme l'« opposé » du social, lorsqu'il est intégré dans l'analyse en tant qu'altérité constituante. Ainsi, comme l'indique Leroux (2015, p. 4), avec l'utilisation des apports des travaux issus de l'anthropologie, il devient possible de penser l'homme dans sa dimension relationnelle : « c'est donc le rapport de co-création que l'homme entretient à ce qui l'entoure que les sciences humaines doivent prendre en charge – co-création qui n'est pas pensable avec une conceptualité qui isole comme deux réalités différentes la nature et la culture ».

3. LE CADRE THEORIQUE DE DESCOLA ET L'AGENCE DES ENTITES NON HUMAINES

3.1. LES ONTOLOGIES DE DESCOLA ET LES MODES D'IDENTIFICATION

En essayant d'identifier les schèmes fondamentaux qui caractérisent les interactions des différents groupes humains avec le monde, les travaux de Descola mettent « l'accent sur diverses formes de ressemblance ou de dissemblance avec d'autres êtres, dont l'opposition entre nature et culture n'est que l'une des variantes possibles » (Descola 2014, p. 236-237). Il se fonde sur la distinction de deux plans, le plan de l'intériorité (états mentaux, intentionnalité, réflexivité) et le plan de la physicalité (états et processus physiques, schèmes sensori-moteurs, sentiment interne du corps). Ces analyses ont conduit à l'élaboration de

quatre systèmes ontologiques permettant de décrire les différentes manières qu'ont les cultures humaines de construire leur rapport au monde et à la nature et ainsi de s'identifier comme une classe d'être spécifique. Descola les définit comme suit (2005, p. 220) :

« Face à un autrui quelconque, humain ou non humain, je peux supposer soit qu'il possède des éléments de physicalité et d'intériorité identiques aux miens [le totémisme], soit que son intériorité et sa physicalité sont distinctes des miennes [l'analogisme], soit encore que nous avons des intériorités similaires et des physicalités hétérogènes [l'animisme], soit enfin que nos intériorités sont différentes et nos physicalités analogues [le naturalisme]. (...) Ces principes d'identification définissent quatre grands types d'ontologie [totémique, analogique, animique, naturaliste], c'est-à-dire [quatre] systèmes de propriétés des existants, lesquels servent de point d'ancrage à des formes contrastées de cosmologies, de modèles du lien social et de théories de l'identité et de l'altérité ».

Nous reproduisons ces modes d'identification dans le tableau ci-dessous (tiré de Descola, p. 221) :

Tableau 1. Les quatre ontologies de Descola

ressemblance des intériorités	<i>animisme</i>	<i>totémisme</i>	ressemblance des intériorités
différence des physicalités			ressemblance des physicalités
différence des intériorités	<i>naturalisme</i>	<i>analogisme</i>	différence des intériorités
ressemblance des physicalités			différence des physicalités

Les ontologies de Descola représentent un outil heuristique permettant d'examiner les caractéristiques des groupes humains étudiés et leurs modes de relation. Par conséquent, les modes d'identification doivent être, avant tout, considérés comme des outils analytiques (Descola, 2014, p. 222) :

« [i]l faut en revanche se garder de toute lecture dogmatique de la combinatoire des modes d'identification. Je l'ai trouvé vraisemblable d'un point de vue philosophique et conceptuel, mais c'est avant tout le rendement des critères analytiques qu'elle fournit qui m'intéresse ».

3.2. L'ONTOLOGIE NATURALISTE MODERNE ET SES MODES DE RELATION AU MONDE

Parmi les quatre formules ontologiques recensées, le naturalisme, que l'anthropologue appelle l'« ontologie moderne », caractérise les cultures humaines occidentales. Correspondant à notre objet d'étude, c'est donc celle qui retient particulièrement notre attention. Sa caractéristique principale est d'opérer un dualisme entre humain et non-humains : « par une

continuité de la physicalité des entités du monde et une discontinuité de leurs intériorités » (Descola, 2005, p. 242).

Rappelons aussi que pour Descola, « est naturaliste un contexte social et historique où le concept de nature joue ce rôle d'organisateur des controverses, que ce soit consciemment ou non » (Charbonnier, 2015, p. 23).

Charbonnier (2013) souligne que, pour comprendre le fonctionnement des « ontologies », Descola propose un modèle à deux niveaux s'attachant à expliciter, d'une part, les modes d'identification (« le schème au moyen duquel j'établis des différences et des ressemblances entre moi et des existants », p. 163 de *Par-delà nature et culture*) et, de l'autre, les modes de relation (« dispositions donnant une forme et un contenu à la liaison pratique entre moi et un autrui quelconque » (Descola, 2004, p. 657)). Il distingue ainsi ces deux niveaux : « l'un résolument cognitif, où se joue la construction de l'expérience, l'autre social, qui correspond à la grammaire des interactions possibles entre les êtres (personnes et objets) ». Ainsi, pour une ontologie spécifique, des configurations de combinaisons variées peuvent-elles être observées (Descola, 2014, p. 285) :

« Si chaque cosmologie définit un arrangement général des existants, l'espace des continuités et des discontinuités entre eux, les relations qui se nouent entre ces existants peuvent prendre diverses formes ».

Dans l'appareillage de Descola, c'est donc la notion de « mode de relation » qui permet le mieux de rendre compte de ces différentes caractéristiques car plusieurs types de « mode de relation » peuvent être associés de manière privilégiée aux ontologies. La spécificité de l'ontologie naturaliste peut ainsi être précisée en repérant les trois modes de relation qui la caractérisent : l'échange, la protection, la production. L'« échange », concerne une relation de similitude entre termes équivalents, qui caractérise notamment les relations entre humains. Alors que l'échange est fondé sur une symétrie entre les parties, un mode de relation distinct, la « protection » « implique (...) une domination non réversible de celui qui l'exerce sur celui qui en bénéficie. ». En revanche, de par le statut spécifique conféré à la nature, l'ontologie naturaliste n'établit en général pas ce type de relation entre les activités humaines et la nature (Descola, 2005) :

« L'échange (de type marchand) ou la protection (des citoyens par l'État) sont ainsi des valeurs centrales des démocraties modernes, mais dont les avantages ne s'étendent guère jusqu'aux non-

humains, repoussés à la périphérie des collectifs par leur défaut de conscience réflexive et de sens moral. »

Enfin Descola repère un mode de relation qui est utilisé dans l'ontologie naturaliste. Il s'agit de celui de la « production », qui propose une relation de connexité entre termes non équivalents. Et, pour lui, c'est ce mode de relation qui caractérise le mieux le rapport des Modernes aux entités non-humaines :

« Ainsi, bien que la production soit peu à peu devenue dans les collectifs naturalistes le schème central de la relation aux non-humains — un fait que la prolifération des organismes génétiquement modifiés a rendu patent pour tous —, son usage n'est pas parvenu encore à se généraliser dans les rapports entre humains, même si les fantasmes suscités par le clonage reproductif montrent à quel point est grand chez certains le désir de voir croître son emprise. » (Descola, 2005, p. 674)

L'ontologie des Modernes à travers les modes de relation que produisent ses caractéristiques structurelles, rendent problématiques les rapports entre nature et culture. C'est, pour Descola, ce qui explique que ceux-ci prennent « un tour presque pathétique lorsqu'ils sont confrontés à la tentation de nouer avec les non-humains une réciprocité véritable. Passer une convention d'échange avec la nature, ou du moins avec certains de ses représentants, voilà un des rêves les plus anciens et les plus inaccessibles » (Descola, 2005, p. 542).

3.3. LES EVOLUTIONS DE L'INTERACTION AVEC LE MONDE

Les deux niveaux d'analyse proposés par Descola, cognitif d'une part, avec les modes d'identification, et social d'autre part, à travers les modes de relation, peuvent permettre d'étudier les transformations qui se jouent au niveau social et qui sont ensuite susceptibles de se répercuter sur les modes d'identification. L'analyse du naturalisme proposée ouvre la voie à l'analyse d'évolutions au sein même de l'ontologie moderne : le chapitre que Descola consacre au naturalisme « montre que cette ontologie a la capacité de multiplier les expériences de transformation d'elle-même, parce qu'elle s'accompagne d'une prolifération des formes réflexives (autonomiser des formes de traitement du monde ou d'autrui, et les exploiter ailleurs ou autrement) » (Charbonnier, 2013). Une certaine forme de plasticité se dégage en effet de la grille d'analyse de Descola (2005, p. 539) :

« aucun schème de relation n'est hégémonique ; on peut seulement dire que l'un ou l'autre d'entre eux acquiert une fonction structurante en certains lieux, et sans que l'on puisse toujours mettre un nom sur

lui, lorsqu'il oriente d'une manière immédiatement reconnaissable un grand nombre d'attitudes à l'égard des humains comme des non-humains ».

Dans cette même veine, à propos de son approche, Descola (2007, p. 239) précise que les quatre modes d'identification sont théoriquement :

« présents sous forme potentielle en chacun d'entre nous. C'est-à-dire que nous avons la possibilité de faire des inférences, ou des abductions, d'un des quatre types [...]. Par exemple, je suppose que la plupart d'entre nous ici sommes naturalistes, puisque nous avons été élevés dans un monde naturaliste. Mais cela n'empêche pas les gens élevés dans un monde naturaliste de consulter leur horoscope, c'est-à-dire de faire une inférence analogique, ça ne les empêche pas de parler à leur chat (ça m'arrive...), et donc, d'une certaine façon, même si ce n'est pas une inférence raisonnée, d'avoir un comportement en tout cas animique. [...] Il y a une coexistence possible, en chacun d'entre nous, de ces quatre modes d'identification. Cependant, il y en a toujours un qui domine, et qui est une sorte de filtre, de gabarit, de schème, à partir duquel nous percevons la réalité et la découpons ».

Par conséquent, si certains modes d'identification structurent plus directement les relations, tous les modes d'identification peuvent coexister, source d'une possible modification du rapport aux non-humains voire d'une transition d'une ontologie à une autre. Confirmant les perspectives analytiques ouvertes par l'approche de Descola lorsqu'est considéré le mode de relation des Modernes, Bessis affirme ainsi qu'« [i]l est probable que le mode d'identification naturaliste [vive], sans doute sous l'effet des processus liés à la mondialisation, une série de mutations qui l'achemine plutôt en direction d'un fonctionnement de type analogique » (Bessis, 2006, p. 57).

En ayant recours à la distinction entre l'identification et la relation, ces deux modalités fondamentales de structuration de l'expérience individuelle et collective, l'anthropologue peut envisager de caractériser les changements éventuels de rapport à l'élément naturel dans le rapport au monde. L'ontologie naturaliste ainsi décrite par Descola (2005, p. 677) permet plus opportunément ces évolutions, en regard des autres ontologies, puisqu'elle reconnaît la pluralité des agencements possibles, possibilité ouverte par sa nature même :

« Les contradictions du naturalisme, notamment son incapacité à subsumer les différents régimes de comportement sous une relation dominante, sont ce qui lui donne sa fascinante pluralité, faite d'une coexistence plus ou moins pacifique entre des ébauches de collectifs qui s'attachent chacun avec beaucoup d'ingéniosité à explorer les voies d'un style exclusif de pratique auquel ils ne parviendront pourtant jamais à se conformer du fait des contraintes ontologiques dont ils partent. C'est ce qui donne aux sociétés postindustrielles leur chatolement hybride, et aux sociologues un inépuisable terrain de jeu. »

A travers les modes d'identification et les modes de relation qu'elle donne à voir, l'ontologie naturaliste, décrite par Descola, ouvre ainsi la voie à un examen de diverses hybridités stabilisées et repérables dans différents collectifs humains.

4. JUSTIFICATION DE L'ETUDE DE CAS :

Notre étude porte sur l'écosystème économique de la commune de Lacanau. Une partie de la ville, appelée Lacanau-Océan, est située sur le littoral atlantique et dispose d'un front de mer proposant un accès direct à l'océan. Avec les quatorze kilomètres de plage sauvage que compte la commune, l'économie locale est fortement tournée vers l'océan (commerces, hébergements, restaurants, bars, activités de loisir variées), situation dont elle est devenue très dépendante plus particulièrement à travers l'industrie du surf qui, accompagnant une pratique sportive en forte progression, s'est significativement développée au cours de ces vingt dernières années. Par exemple, le nombre d'écoles de surf est ainsi passé de deux, en 1995, à dix-huit, en 2016.

Lors de l'hiver 2013-2014, en quelques jours à peine, un cumul exceptionnel de tempêtes hivernales, souvent combinées à des coefficients de marée élevés, érode fortement l'ensemble de la côte sableuse aquitaine. Le recul du trait de côte dépasse vingt mètres sur de nombreux sites. Les plages se sont fortement abaissées et aplanies, limitant ainsi leur résistance aux assauts de l'océan. C'est en Gironde, département où se situe Lacanau, que selon l'Observatoire Côte Aquitaine « l'érosion marine a été la plus forte. On note un recul du trait de côte dépassant souvent 20 m et atteignant par endroits 30 à 40 m »². Cette érosion exceptionnelle pose à l'écosystème local une série de questions liées à l'aménagement du territoire, au devenir et à l'organisation de son écosystème économique. La municipalité met très rapidement en place un chantier, la construction d'un mur et d'un enrochement, afin de reconstituer une protection et aménager les accès à une plage principale avant l'arrivée saisonnière massive des estivants. Cependant, comme en témoigne notamment le rapport sur la relocalisation des activités et des biens en Aquitaine, réalisé par le Groupement d'Intérêt Public Littoral Aquitain, Atelier Lacanau, mai 2015 (se reporter en annexe 1 pour une vue et

² Se reporter page 3 du rapport de l'Observatoire Côte Aquitaine, « Évaluation de l'impact des tempêtes de l'hiver 2013-2014 sur la morphologie de la Côte Aquitaine » consultable à l'adresse : <http://www.brgm.fr/sites/default/brgm/projets/oca/RP-63797-FR.pdf>

une analyse prospective de l'évolution du trait de côte sur le front de mer de la ville), il est devenu évident que la ville et ses activités économiques sont menacées à terme par la progression de l'océan.

Notre étude examine cette situation en se concentrant plus particulièrement sur la gestion de cette évolution. Du point de vue de la théorie néo-institutionnelle, les acteurs ont, en effet, été conduits à revoir leur rapport à l'océan. L'institution est un élément durable de la vie sociale dont l'effet est profond sur les comportements et les représentations des acteurs individuels ou collectifs. Ainsi, la conception qui a prévalu de ce rapport à l'océan va devoir être modifiée et cela représente un cas de changement institutionnel particulièrement intéressant, dans la mesure où un acteur central de ce changement est constitué par l'océan lui-même.

Question de recherche :

Malgré l'intérêt porté à l'étude du travail institutionnel, nous méconnaissons le rôle joué par les entités non-humaines dans ce phénomène, en particulier lorsqu'il s'agit d'un acteur environnemental (au sens de la nature). Si l'action intentionnelle sur les institutions est étudiée, la compréhension de la manière dont cette action s'agence avec d'autres actions de nature différentes demeure partielle. Par conséquent, à la lumière des travaux de Descola, cette recherche ambitionne d'examiner cette problématique en posant la question de recherche suivante :

Quelles sont les modifications du rapport à l'océan, appréhendées via les notions de mode d'identification et mode de relation, révélées par l'étude du travail institutionnel réalisée par l'écosystème économique du surf à Lacanau ?

5. METHODOLOGIE ET DONNEES

Ce papier a donc pour objectif principal de comprendre l'action de l'océan dans le travail institutionnel déployé par les acteurs de l'écosystème économique du surf dans une station balnéaire de la côte girondine. Nous nous intéressons en particulier à l'évolution du rapport à l'océan, à la suite de l'érosion inédite du trait de côte, lors de l'hiver 2013-2014.

Notre méthode repose tout d'abord sur l'analyse de données qualitatives à partir d'entretiens semi-directifs centrés réalisés aux mois de juin et juillet 2016. Nous avons effectué 32 entretiens semi-directifs que nous avons ensuite retranscrits et codés. Nous avons sélectionné les personnes interviewées de telle sorte à maximiser la variété des profils et des perspectives³. L'échantillon inclut des gérants et moniteurs d'écoles de surf, des fabricants et réparateurs de planches de surf (des « shapers »), des gérants de magasins de surf et textile (des « surfshops »), des moniteurs de kite surf, des responsables politiques municipaux, des membres d'organisations publiques impliquées dans la gestion de l'érosion (le président et des membres du Groupe d'Intérêt Public Littoral Aquitain notamment), des figures de l'écosystème économique local (le fondateur et responsable du site de prévision et de report du surf, Lacanau Surf Info).

La seconde source est constituée d'un corpus de données secondaires. Deux principaux types de documents ont été étudiés. 1. D'une part, nous avons utilisé les articles de presse tirés du quotidien régional Sud-Ouest (46 articles publiés entre 2014 et 2016). 2. D'autre part, nous avons analysé les rapports des organismes impliqués dans la gestion de l'érosion du trait de côte pour la commune de Lacanau. Il s'agit principalement des publications du Groupe d'Intérêt Public Littoral Aquitain, de l'Observatoire Côte Aquitaine et des documents issus des travaux de la stratégie locale de gestion de la bande côtière de la commune de Lacanau.

Le codage de nos données primaires nous a conduit à considérer deux domaines d'action, de travail institutionnel, visant à agir sur le rapport à l'océan de l'écosystème local dans lequel les acteurs de l'industrie ont associé leur initiative à celle de l'océan pour agir sur le rapport entre l'écosystème économique local et l'océan : le travail institutionnel mené par les acteurs de l'enseignement du surf et le travail institutionnel et la gestion locale du front de mer par la municipalité.

6. ANALYSE : LE TRAVAIL INSTITUTIONNEL DES ACTEURS DE L'INDUSTRIE DU SURF DANS L'ECOSYSTEME DU TOURISME LOCAL

L'analyse de nos données empiriques, nous a permis d'identifier deux domaines d'action de l'écosystème local, dans lesquels les acteurs de l'industrie ont associé leur action à celle de l'océan. Pour chacun de ces domaines, à partir de l'examen des entretiens, nous mettons au

³ En annexe 2 de ce document, un tableau des entretiens à l'usage des évaluateurs permettra de prendre connaissance des personnes interrogées.

jour le travail institutionnel qui implique les acteurs de l'écosystème économique du surf associés à l'action de l'océan en vue de produire un effet sur l'institution que constitue ce rapport à l'océan.

6.1. L'OCEAN COMME ACTEUR DU TRAVAIL INSTITUTIONNEL DE L'ENSEIGNEMENT DU SURF

Pour la ville de Lacanau, l'industrie du surf est cruciale, comme le précise Jérémy Boisson, conseiller municipal à la mairie de Lacanau, en charge du développement économique, et ancien sportif de haut niveau dans le surf :

« Aujourd'hui, [Lacanau] a de toute façon une identité qui est complètement liée au surf de par le fait qu'on a la plus vieille compétition européenne qui est à Lacanau, le plus gros club d'Europe qui est à Lacanau, le plus ancien club d'Europe derrière Biarritz. Je crois qu'on est la ville où il y a le plus d'écoles. On ne doit pas être loin d'être la ville où il y a le plus de shops puisqu'il y en a dix, sur une si petite surface comme ça, c'est impressionnant. »

L'économie de l'enseignement du surf, qui est par nature une activité économique nécessitant de s'adapter à l'océan a connu une évolution significative ces dernières années, que nous nous chargeons d'exposer ci-dessous.

6.1.1. L'action de l'océan et l'activité commerciale autour du surf

La manière dont l'activité commerciale autour de la pratique du surf est conçue s'est trouvée modifiée par l'avancée rapide et inattendue de l'océan ces dernières années. Les entretiens avec les acteurs de l'écosystème de l'océan témoignent ainsi d'une prise de conscience et d'un changement du rapport à l'élément naturel. Ainsi Martin Lavigne, responsable de l'école de surf de l'UCPA à Lacanau indique :

« On a une plage qui est de plus en plus courte, une dune qui est de plus en plus proche de l'eau. Et même à marée haute, l'eau vient sur la dune. (...) Sur le front de mer, à la centrale, on a bien vu la dizaine de mètres qui a reculé, du coup ça a eu un impact sur les différents accès plage, nous ça a eu un impact sur les différents lieux possibles d'enseignement. On a dû modifier, vraiment, les endroits où on allait, beaucoup... Moi, quand je suis arrivé à Lacanau, on pouvait bosser partout et à n'importe quelle marée. Et maintenant c'est vrai, plus les coefficients augmentent et plus l'approche de la marée haute, ça devient compliqué, du coup on est obligé de s'écarter un peu plus vers le sud là où il y a moins d'enrochement et là où la dune a, on va dire, un peu mieux survécu. »

Face au déplacement du cordon dunaire et à la réduction de la plage au niveau du centre de la ville, les écoles de surf ont dû s'adapter. La présence de plage est nécessaire pour donner des

cours et sa réduction pose problème pour cette ville dans laquelle de nombreuses écoles de surf opèrent désormais. Nicolas Pourcelot, fabricant et réparateur de planches (shaper) et référent pour le service de report Ocean Surf, le confirme :

« Sur Lacanau il y a beaucoup d'écoles de surf pour une petite commune. Le fait que, par exemple, à marée haute il n'y a plus de plage centrale qui soit accessible, tout le monde se retrouve aux plages extérieures. Le problème il est là, ce n'est pas forcément le nombre d'écoles, c'est plus la configuration du littoral. »

6.1.2. Le rôle de l'océan dans le travail institutionnel des acteurs de l'enseignement du surf

Sans doute parce qu'ils sont, à travers la pratique du surf, les premiers concernés par les actions de l'océan, les acteurs de l'économie du surf sont particulièrement sensibilisés à la protection de l'élément marin. Le discours tenu par les enseignants véhicule un rapport à l'élément naturel qui personnifie l'océan, lui donnant une capacité à agir, à « remettre en place » les clients, comme cela apparaît dans le discours du conseiller municipal Jérémy Boisson, lui-même membre du Lacanau Surf Club :

« Et dans le cours, il y a une sensibilisation dès le début au fait que la nature elle maîtrise tout. Donc on doit s'adapter. On commence par nous apprendre, les courants, les baïnes, comment se forment les vagues, que l'océan, il est vivant et que si on outrepassé son statut, il va nous remettre en place direct. Et c'est ce qui se passe, les gens ils sont remis en place tout de suite. Donc on voit tout de suite que c'est un sport qui pousse au dépassement de soi. Si on n'a pas envie, le sport on pourra pas l'apprécier et ça va se terminer au bout du premier cours. »

Cette même tendance se retrouve dans le discours de différents acteurs de l'écosystème économique du surf. Olivier Labat, shaper à Lacanau, lorsque l'on aborde le sujet de l'érosion, rappelle :

« Car quand la dune est à l'état naturel, ça, de tout temps, moi je connais des vieux ici, ils le savent, on le sait tous, c'est que la mer elle prend du sable et elle en ramène, elle en prend et il y a des années plus ou moins. Et à partir du moment où il y a un enrochement la mer elle peut prendre le sable mais elle peut difficilement le ramener car il y a un enrochement. Donc vous regarderez à côté les plages qui sont naturelles qui n'ont pas d'enrochement et un coup ça mange un coup ça ramène, c'est naturel ça va ça vient, mais ça reste globalement au même niveau. S'il y a un enrochement, il va protéger les habitations mais ne va pas aider la mer, le sable à reprendre ses droits. »

Les discours des écoles de surf mettent en évidence l'idée que l'enseignement de cette pratique sportive, comme sa simple pratique de loisir, est une activité originale en cela qu'elle nécessite une adaptation constante aux conditions. Martin Lavigne, responsable de l'école de surf de l'UCPA, le souligne :

« Ça fait partie intégrante vraiment de la pratique, savoir être au bon moment au bon endroit. (...) Sans fixer des horaires non plus, On est dans une activité à environnement spécifique, il faut jouer avec cet élément-là qui bouge souvent, on essaie de s'adapter au mieux. »

Cette place significative accordée à l'océan, comme cela est exposé dans la citation précédente, est intrinsèque à la pratique du surf. Jérémie Boisson insiste sur une des dimensions de l'apprentissage de cette activité : « on dit qu'un bon surfeur il a un super sens marin. Oui, c'est un homme de la mer, de l'océan ». Nos entretiens indiquent que ce discours s'associe, pour se prolonger, à la prise en compte de l'accentuation récente du phénomène d'érosion. Alors que notre entretien avec Jérôme Bisson avait lieu dans une salle de réunion du Lacanau Surf Club avec vue plongeante sur l'océan, l'un des rares bâtiments construits sur la dune à Lacanau Océan, le responsable club de cette organisation envisage d'abandonner le local emblématique de la station :

« il y a le trait de côte, une ligne rouge, qui a été défini, qui passe à certains endroits dans le village. Il est question de savoir, maintenant, ce qu'on va faire et être courageux et se dire qu'il est possible que l'on revoie complètement l'urbanisation du village, quitte à en détruire une partie pour en refaire un autre plus durable, plus intégré dans le paysage, surtout parce que, en fait, ce qui se passe, avoir mis du béton sur une dune qui est, elle, censée vivre et bouger, a fait qu'on a cassé clairement cette dynamique-là donc la logique voudrait qu'on revienne dans ce processus-là et que nous on s'en aille et qu'on laisse place à ce qui existait avant. »

(...)

« Nous on a un thermomètre l'océan c'est vraiment un thermomètre des choses qui se passent donc nous on sera directement impacté »

Les écoles de surf revendiquent de ne pas uniquement former les stagiaires à la pratique technique du sport. La pratique nécessite une connaissance de l'océan qui conduit les enseignants à développer un discours sur le respect de cet élément et à intensifier une telle « éducation » face à l'augmentation de l'érosion et de la pollution. Jérôme Bisson conclut l'entretien :

« Pour finir pour que ça reste optimiste, j'ai pas mal de choses qui se font. Mais il faudrait coordonner les formations parce que le problème avec ce pays, avec la France, c'est qu'il y a l'océan partout mais

que personne n'est formé. Et ça c'est vraiment triste. Moi j'ai fait l'Australie. Il y a des gens, même s'ils ne connaissent pas en fait, ils connaissent mieux que n'importe quel professionnel ici, parce que c'est culturel. Encore une fois, moi, j'insiste sur les scolaires parce que c'est ce qui me tient à cœur mais effectivement les gamins, ceux qui ont fait le programme [destiné aux scolaires], ils arrivent à 18 ans ils ont des réflexes qui font plaisir. (...) On peut quand même sensibiliser les gens, quoi, mais on arrive encore à avoir des questions insensées de gens qui habitent à moins de 10 km, sur la bande côtière, et ça c'est pas normal à mon avis. »

La tendance que nous évoquons n'est pas survenue avec les événements de l'avancée exceptionnelle de l'océan à l'hiver 2013-2014, cependant, le travail réalisé sur le rapport à l'océan y a trouvé un allié de circonstance. Parallèlement à ces actions de formation qui agissent sur l'institution du rapport à l'océan, de nouvelles écoles, proposant un service différencié, se sont développées dans la station. Profitant à la fois de la raréfaction de l'espace de plage disponible au centre-ville et de la recherche d'authenticité des clients des écoles, des écoles de surf nouvelles se sont développées. C'est le cas de Magic Surf School, fondée en 2014 par Adrien Valéro, ancien surfeur professionnel. Cette école propose, à partir d'un local situé en centre-ville, de transporter les stagiaires sur les lieux de pratique éloignés, comme il nous l'explique lors de son entretien :

« Une école qui propose autre chose, une autre vision de la chose. Dès le début, je voulais être mobile pour aller sur les différentes plages offrir une prestation adéquate au niveau des gens et de leurs attentes ».

Il s'agit également, dans une certaine mesure, de contourner les conséquences de l'effet combiné de l'augmentation de l'activité économique de l'enseignement du surf et la raréfaction des lieux de pratique liée à l'érosion :

« Il y a plein d'écoles au centre qui traversent des rues, ils marchent sur du bitume et vont surfer sur la plage centrale où en août, sincèrement, c'est quand même super galère. Moi, c'est pas du tout ça, c'est absolument pas ça que je voulais faire (...). C'est pour ça aussi que je choisis le Lion [un spot de surf très éloigné au sud de la station] c'est parce que le site est quand même super. A un moment donné à partir du domaine forestier, [les clients] arrivent dans une zone où il y a que des pins. C'est-à-dire que les mecs, ils arrivent de Paris, le samedi ils sont dans les bouchons, le dimanche ou le lundi ils arrivent dans les pins. On arrête le moteur, ils entendent les oiseaux et les cigales je pense que ça, ça n'a pas de prix en fait (...).

Encore une fois, ce que j'aime à Dja [un spot de surf méconnu des non-initiés] c'est que tu marches dans la dune. Les mecs, ils hallucinent, les clients. Ils hallucinent quand il y a une dune comme ça. Ils passent la dune, ils sont cramés, je leur dis « c'est ce que vous devez donner pour pouvoir surfer dans de bonnes conditions et n'avoir personne ». »

Adrien Valéro évoque la majeure partie de ses clients, qui sont ce qu'il appelle « des habitués » :

« ceux-là, ils ont un rapport à l'océan qui se rapproche un peu du nôtre. Ils viennent chercher la nature être un petit peu en communion avec l'océan interagir avec lui (...). [La population des habitués] est complètement en croissance ; je pense que les gens, dès qu'ils font une semaine ou dix jours et qu'ils accrochent, c'est parce qu'ils aiment cette incertitude, ils acceptent le fait qu'ils n'ont pas le pouvoir. En fait, tu vois, ils acceptent cette interaction avec ce truc-là [l'océan] qu'ils découvrent un peu tous les jours ».

Yann Boufflers, que nous avons interviewé également, et qui a développé un concept d'école de surf éloignée du centre-ville, dans les pins, plus au sud de la station, sur un territoire géré par l'Office National des Eaux et Forêts, corrobore cette tendance au développement d'une industrie dont l'intégration à l'environnement naturel s'accroît. C'est pourquoi, sous l'impulsion de la municipalité, une Association des Ecoles de Surf de Lacanau a été créée en 2015, dont le but est de réfléchir à l'organisation et à la résolution de problèmes liés à l'enseignement du surf, notamment face à la raréfaction de l'espace de travail, comme le souligne Yann Boufflers :

« Et justement le fait d'avoir fait cette association (...), les écoles de surf de Lacanau ont fait de bonnes actions, justement, pour prendre en compte les associations de pêche, plus les kitesurfeurs, plus les écoles de waveski. Et avec les maîtres-nageurs, on se réunit deux fois par an, en début et fin de saison, avec les acteurs de la plage, on discute de chacune de nos problématiques et on essaie de trouver des solutions et des arrangements. Et surtout on se fait un bon apéro, histoire de passer un bon moment et c'est vraiment bien, on a vachement avancé là-dessus. »

6.2. LA GESTION LOCALE DU FRONT DE MER PAR LA MUNICIPALITE : UN TRAVAIL INSTITUTIONNEL COMBINE A L'ACTION DE L'OCEAN

L'avancée inédite de l'océan a significativement modifié l'approche de l'action locale sur l'écosystème de l'industrie de l'océan. Concernant les acteurs de la politique locale, les élections municipales de mars 2014 ont vu l'élection d'un nouveau maire, élu par 11 voix d'écart contre le maire sortant. Ce changement de majorité municipale a été interprété comme une conséquence de la gestion de la crise de l'avancée du cordon dunaire par le précédent maire⁴. Le nouveau maire est, par ailleurs, souvent considéré comme étant le maire soutenu par les intérêts économiques du front de mer, particulièrement concernés par l'avancée du trait de côte, et plutôt enclins, dans un premier temps, à ne rien céder à l'océan afin de poursuivre les activités économiques lucratives. Pourtant, il ne tarde pas à adopter une

⁴ Se reporter, par exemple à l'article « Le vote du bureau 5 a fait basculer le scrutin », Sud-Ouest, publié le 03/04/2014.

politique intégrant l'inéluctable et préparant ses concitoyens à se résoudre à composer avec, plutôt qu'à lutter contre, l'avancée de l'océan. Tout d'abord, de manière similaire au développement d'une Association des Ecoles de Surf de Lacanau, la mairie a créé une Union des Usagers de la Plage. Gérard Depeyris, ancien sauveteur, shaper et personnalité de la station, décrit cette union dont il est membre (non associé à la majorité municipale) :

« La commission des plages à la mairie, c'est les utilisateurs de nos plages. Les baigneurs, les surfeurs les kites, les pêcheurs, les maitres-nageurs qui font la sécurité, les wave-skis, le sauvetage côtier qui utilisent la plage. Donc, il y a une gestion maintenant car il y a beaucoup de monde. »

La création de cette instance prépare la gestion de l'activité humaine, qui, la diversité des acteurs de la commission en témoigne, est intense sur le littoral de la station. Jérémy Boisson, conseiller municipal à la mairie de Lacanau, en charge du développement économique, ancien sportif de haut niveau dans le surf, décrit la manière dont la création de ce comité a été envisagée et le but qui est recherché :

« La problématique, on l'a comprise en ce moment. On a mis en place un comité avec tous les utilisateurs de la plage et on se pose la question de comment on doit optimiser l'utilisation pour que tout le monde soit content. Parce que sinon, on laisse le nombre d'écoles grandir, et il y aura plus que des écoles de surf, nos baigneurs ils ne pourront pas y aller, les pêcheurs, les wave-skis ils pourront pas, et même les pratiquants [du surf], et j'en fais partie, on aura plus de place. C'est limite, il faut définir un horaire pour aller surfer. Ça, c'est pas possible. Donc il faut le faire en intelligence et on s'est réunis mais c'est un peu, nouveau quoi. Ça se fait pas dans les autres villes. Ce qui se fait, c'est peut-être les écoles qui se réunissent, des choses comme ça, mais c'est pas tous les acteurs. Donc on voit tout de suite l'impact sur cette filière. »

Les acteurs reconnaissent que les événements de l'hiver 2013/2014, s'il n'est pas le seul déclencheur de la modification du rapport à l'océan qui a cours à Lacanau, a joué un rôle prépondérant, comme en témoigne Jérémy Boisson :

« Les événements qui ont eu lieu en 2014 ont extrêmement accéléré [la réflexion et les démarches sur le trait de côté], ça c'est sûr. La chance qu'on a, dans notre malheur, c'est que cela nous a mis en avant, ça nous a mis sur le devant de la scène. »

Dans ce contexte, la modification du rapport à l'océan peut être appréhendée au travers de l'aménagement urbain de la commune. A ce titre, les travaux du Groupement d'Intérêt Public Littoral Aquitain, en parallèle des actions de la mairie de Lacanau, sont révélateurs. L'avancée de l'océan a nécessité la réalisation d'un ouvrage de protection dont le coût, cinq millions d'euros, essentiellement à la charge de la ville, ce qui représente un coût très

significatif, *a fortiori* pour un ouvrage doté d'une durée de vie structurellement limitée. Face aux coûts colossaux de la lutte contre l'avancée de l'océan et à son caractère inexorable, la solution d'une relocalisation dont « l'objectif est d'acquérir et supprimer les biens préventivement à leur suppression par la mer, c'est restaurer les fonctions naturelles » (entretien avec Martin Renard, aujourd'hui chargé de mission à l'urbanisme et aux aménagements de la commune) est envisagée très tôt. La population, au premier rang de laquelle les commerçants du front de mer, est loin de se rallier à cette idée. Christophe Sourgen, un commerçant possédant plusieurs locaux commerciaux dans la station concernés par l'éventuelle relocalisation, ne pouvait cependant se résoudre à cette éventualité :

« J'en n'ai pas dormi pendant quelque temps. On vous annonce des choses catastrophiques, Oui le front de mer il a trinqué, c'est évident, c'est évident ».

Face aux réticences d'une part importante de la population, des acteurs comme Gérard Depeyris se sont mobilisés, associant leur action à la progression de l'acteur non-humain qu'est l'océan, afin de rappeler la nécessité de modifier leur rapport à l'océan :

« Théoriquement, le tampon de cette digue, c'est le temps de mettre en place un recul, mais qui ne se fait pas, Et on commence à dire en 2050 [pour la relocalisation]. Qui c'est qui va remettre les pendules à l'heure ? Moi, je sais comment ça va se passer. Il n'y en a qu'un qui va remettre les pendules à l'heure. C'est l'océan, c'est lui qui va remettre les pendules à l'heure. Car quand il va attaquer, il va falloir encore remettre 3 millions d'euros comme ce que cela a déjà coûté, ça arrivera à un moment où à un autre et là comment on fait ? »

Les événements de l'hiver 2013/2014 ont joué un rôle prépondérant dans l'accélération du travail des autorités pour intégrer l'océan dans l'aménagement local. Martin Renard, qui a travaillé au Groupe d'Intérêt Public Littoral Aquitain avant de passer à la mairie de Lacanau en tant que chargé de mission à l'urbanisme et aux aménagements, indique :

« 2013-2014 a accéléré la prise de conscience populaire, c'est indéniable. Après, ce qu'il faut savoir, c'est que ça s'oublie vite, et ça s'oublie vite notamment quand le sable revient. C'est ce qui s'est passé l'été dernier. Ça a été une pique indéniable, et pour tout le monde. Et au-delà de Lacanau. Prise de conscience au niveau local extrêmement importante. Par contre, ce qui est souhaité dans cette stratégie locale, c'est de continuer à maintenir [la prise de conscience]. Ça peut s'oublier vite parce que le soleil revient, le sable revient, un nouvel ouvrage a été construit. Le rapport [à l'océan] a changé malgré le fait que cela s'oublie parfois.

Par rapport à l'acceptation inéluctable d'une modification de rapport à l'océan liée à l'érosion à Lacanau, Martin Renard met en exergue le changement institutionnel obtenu en évoquant la réception des travaux du GIP Littoral Aquitain avant la crise de l'hiver 2013/2014 :

« Le positionnement des gens et la vision des gens sur la problématique d'érosion a changé. On aurait fait, moi je me rappelle des tous premiers forums qu'on avait faits en 2013, quand moi je suis arrivé au GIP [Martin Renard était précédemment employé au GIP]. C'était encore le discours, « les parkings en front de mer c'est génial », « il faut pouvoir venir avec sa voiture [voir la mer] ». Il y a un bel ouvrage. On est tranquille. La relocalisation fallait à peine prononcer le mot, personne ne voulait en entendre parler. Le dernier forum qu'on a fait, fin 2015, on a des gens qui sont intervenus, des propriétaires sur le front de mer, qui prennent la parole pour poser des questions. Et une dame qui était intervenue, je m'en souviens, pour dire, « voilà moi je suis propriétaire à cet endroit-là, je ne vois pas d'autre solution que la protection » : la moitié de la salle a applaudi la prestation. Un monsieur a pris la parole en suivant en disant « mais vous vous rendez-compte que cette érosion est inéluctable et qu'on ne va pas pouvoir protéger *ad vitam aeternam* : il n'y a pas d'autre solution que reculer ». L'autre moitié de la salle a applaudi. On aurait eu la même discussion il y a simplement deux ans, c'était inconcevable d'avoir cette scène. Vraiment la conscience populaire sur ce risque évolue beaucoup. »

Le rapprochement des humains et de l'océan, que l'on peut résumer par la phrase de Martin Renard « *Aujourd'hui, [la question de l'érosion] ça fait partie de la culture des gens de Lacanau* », se manifeste également concrètement à travers des actions menées par la mairie en 2015 et 2016, comme l'installation de manèges et la tenue de manifestations en front de mer, la valorisation de son paysage (installation de végétation, mise en place d'un code couleur pour les bâtiments et commerces), et l'instauration d'un stationnement payement pour les parkings à proximité de l'océan. L'action municipale, portée par les actions de Jérémy Boisson et de son équipe, a la volonté d'œuvrer à l'évolution des mentalités :

« C'est de la sensibilisation. Sur les événements, j'ai envie d'amener des choses qui permettent d'intégrer toute personne, dans cette pratique-là et cette culture. Etre intégré dans cette culture-là c'est quoi ? C'est déjà avoir un environnement propice à cette culture [l'océan partie intégrante de la culture et du territoire]. Quand on est en plein été, on a mis des palmiers au bord, c'est con hein, mais ça fait partie de ça. Les cartes postale d'Hawaï, il y a quoi ? il y a un palmier et après il y a une star qui est sur une planche de surf à Waikiki. On peut le faire ici aussi, ça il n'y a aucun problème. Alors la pratique, c'est sûr que c'est une chose qui est un peu élitiste, c'est un peu complexe, mais l'environnement qu'il y a autour... Avoir 10 surfshops, avoir des bars qui sont à l'effigie du surf, avoir des restaurants qui rappellent tout le temps l'image du surf. Il y a une sensibilisation de tous nos commerçants à l'image du surf. »

Ces événements tirent parti du rappel qui a été opéré par l'océan auprès des acteurs économiques locaux dépendants de l'océan. En se fondant sur la culture surf qui, elle-même, comme nous l'avons vu dans la section précédente, accorde une place centrale à l'océan en tant qu'acteur, le rapport à l'océan semble se modifier petit à petit :

« J'implique tous les acteurs pour que des projets, des mini projets à l'intérieur de ces gros évènements soient conduits et avec une vocation, c'est la sensibilisation au respect de l'environnement et aux dangers liés à l'environnement, mais sans que ça ait une connotation négative, hein. Ce n'est pas parce que c'est dangereux qu'il ne faut pas y aller. C'est qu'il faut apprendre à vivre avec. Et la culture qui pour moi est la plus exemplaire dans cet axe-là, c'est la culture hawaïenne et polynésienne ».

7. DISCUSSION ET CONCLUSION

Les catégories de Descola, le mode d'identification et les modes de relation utilisés par la collectivité étudiée, permettent de caractériser plus avant la modification institutionnelle résultant du travail réalisé par les acteurs, tout en intégrant la part prise par l'entité « océan » dans ce changement. Ce travail a conduit en effet à modifier le rapport entre culture et nature, au sens de l'ontologie naturaliste idéale-typique repérée par Descola.

7.1. DU MODE D'IDENTIFICATION NATURALISTE A UN FONCTIONNEMENT DE TYPE ANALOGIQUE OU ANIMISTE ?

Deux pistes d'interprétation se dégagent à travers la grille d'analyse des travaux de Descola, pour comprendre les rapports de l'écosystème de l'industrie du surf à Lacanau à l'océan et leurs évolutions.

7.1.1. Du naturalisme producteur au naturalisme protecteur

Il est d'abord possible d'interpréter le travail institutionnel effectué sur l'écosystème local comme une transition qui s'opère d'un naturalisme producteur à un naturalisme protecteur. Le mode de relation traditionnel de la production envisage un mode de relation à l'océan par lequel la nécessité de préserver cet élément est justifiée en invoquant son utilité, sa valeur instrumentale : « en résumé, il faut protéger la nature car elle contient des ressources potentielles inexploitées et que mettre en péril ses équilibres internes aura des conséquences catastrophiques pour les humains » (Descola, 2007). Dans les discours des acteurs de Lacanau, on observe en revanche que l'océan se voit confier une place authentique dans le collectif à travers la modification du mode de relation initial. La discontinuité entre nature et culture s'estompe, rapprochant l'écosystème d'une relation de « protection » qui « devient un schème dominant lorsqu'un ensemble de plantes et d'animaux est perçu tout à la fois comme

tributaire des humains pour sa reproduction, son alimentation et sa survie et comme si étroitement lié à eux qu'il en devient une composante acceptée et authentique du collectif » (Descola, 2004, p. 661). En effet, la figure de l'océan est peu à peu ramenée à une intériorité semblable à l'intériorité des humains, dont on doit, au même titre que les autres membres de cette collectivité humaine, préserver la vie et la capacité de reproduction (comme en témoigne l'analyse du cycle de régénération de la dune qu'il s'agit désormais de préserver). Ce qui est distinctif, ici, d'une situation relevant de l'ontologie naturaliste idéal typique, est fondé sur l'évolution du statut accordé à la figure de l'océan. Bien qu'il demeure une forme de flou sur le rôle précis qui est attribué à l'océan dans les discours, l'action menée par ce dernier, l'érosion inédite de la côte, conduit les acteurs de l'écosystème à lui accorder une place nouvelle, celle d'un acteur doté de capacités, et notamment de celles de trancher des problématiques d'aménagement du territoire (l'océan décide du recul des commerces), comme de la pratique des activités de loisir (l'océan décide du lieu et de l'heure des cours de surf). Toutefois, cette recherche ne présente pas un cas où la nature doit être uniquement protégée pour des raisons instrumentales, où l'on observerait seulement l'intérêt qu'il y a à préserver le mouvement du trait de côte pour l'humain. Dans la situation étudiée, le travail institutionnel mené par les acteurs entraîne une hybridation de l'ontologie naturaliste, par l'intégration de modes de relation à l'élément naturel relevant de l'animisme ou de l'analogisme (c'est-à-dire intégrant une forme de ressemblance des intériorités). Dans la présentation de nos résultats empiriques, plusieurs instances prêtent de l'intentionnalité à une entité non-humaine qu'est l'océan. Cela est notamment sensible lorsque les acteurs décrivent la dynamique dunaire, un processus par lequel « l'océan apporte et reprend du sable » (se reporter aux témoignages de Olivier Labat, Jérôme Bisson et Davy Salabert notamment) mais aussi lorsque Gérard Depeyris personnifie l'océan (« Il n'y en a qu'un qui va remettre les pendules à l'heure. C'est l'océan, c'est lui qui va remettre les pendules à l'heure. Car quand il va attaquer... »). Ces acteurs, dont l'activité est intimement liée à l'océan (sauveteurs en mer, surfeurs, professeurs de surf, shapers etc.) ont développé un mode de relation à l'océan singulier (comme l'indique Depeyris, « J'ai l'impression de voir cette situation car je connais la situation de l'océan, je vois, j'ai une vision, j'ai le sens de l'espace, des volumes. Le fait d'avoir vécu dehors sur tous les océans. »), que l'épisode critique de l'érosion du front de mer de l'hiver 2013-2014 a permis de faire partager plus largement à la population locale.

7.1.2. L'évolution des modes d'identification

La seconde interprétation qui se dégage de nos résultats tient à une évolution plus générale de la perception des acteurs, qui se situe non plus au niveau des modes de relation mais à celui des modes d'identification. En effet, les transformations sociales perçues au niveau des modes de relation, « la relation pratique entre moi et un autrui quelconque » (Descola, 2004), peuvent déboucher sur une modification des « schèmes au moyen desquels les différences et ressemblance entre moi et des existants » (Descola, 2005) se constituent, c'est-à-dire des modes d'identification. Nous observons en effet que l'ontologie naturaliste subit des transformations qui conduisent l'observateur à poser la question de son évolution. Si Bessis évoque la présence d'une série de mutations qui, sous l'effet des processus liés à la mondialisation, tirent l'ontologie naturaliste vers un fonctionnement de type analogique (Bessis, 2006, p. 57), notre étude montre, elle, la manière dont, l'ontologie naturaliste peut aussi être infléchie en direction d'une forme d'animisme, produit de l'évolution perçue de l'interaction de l'océan et des acteurs qui en dépendent. Alors que l'ontologie naturaliste des collectifs humains Modernes occidentaux, porteuse de la différence entre humains et non-humains, exclut structurellement de partager avec l'océan une forme de relation symétrique, on voit progressivement l'entité non-humaine de la figure naturelle initiale, se trouver intégrée par et dans le collectif des acteurs humains. Si, dans ses travaux, Descola souligne que dans l'ontologie des Modernes la « culture » humaine tire ses spécifications d'une stricte opposition à la « nature » qui ne l'est pas, il montre aussi qu'il arrive régulièrement que des phénomènes animistes aient cours au sein même de l'ontologie naturaliste sans que cela soit stabilisé car ce sont des « occurrences accidentelles, qui sont ensuite inhibées » (Descola, 2010). C'est à une forme de cette « desinhibition » que la combinaison de l'avancée de l'océan et du développement de l'activité économique autour du surf a conduit, comme nous l'avons montré, à travers une relation à l'océan qui altère le rapport naturaliste initial aux entités non-humaines.

7.2. MATERIALITE ET TRAVAIL INSTITUTIONNEL : LA PRISE EN COMPTE DU ROLE D'ENTITE NON-HUMAINES

Ce travail contribue également à l'évolution de la compréhension de l'action volontaire d'individus et d'organisations sur les institutions. Les recherches dans le domaine du travail institutionnel ont eu tendance à négliger le rôle d'acteurs non-humains dans l'analyse de son fonctionnement. Si les travaux de Monteiro et Nicolini (2014) ont questionné le rôle de la matérialité des objets et de l'espace dans le travail institutionnel, ils se sont focalisés sur des acteurs non naturels lors de leur étude empirique des récompenses remises dans le secteur public italien : les cérémonies de remise de prix, le club des lauréats, la liste des contacts, le traitement par les médias, les livrets de CDs. Les éléments matériels évoqués par Monteiro et Nicolini jouent « un rôle « silencieux » mais essentiel » dans la conduite du travail institutionnel (2014, p. 14) ». Par contraste, le recours à l'approche anthropologique de Descola ouvre une perspective d'agence étendue au rôle des entités non-humaines qui inclut les spécificités de l'élément naturel. A la question de savoir comment les entités matérielles participent au travail institutionnel, notre article apporte une réponse affinée, appuyée sur l'anthropologie de Descola : lorsqu'il s'agit d'une matérialité naturelle, l'ontologie (mode d'identification et mode de relation), dans laquelle s'inscrit le travail institutionnel, doit être spécifiée afin de saisir la complexité de l'agence de l'acteur non-humain naturel dans le travail institutionnel. La problématique posée par notre étude trouve sa source dans le fait que l'océan est un acteur, et que la relation que l'on entretient avec cet élément façonne les actions institutionnelles associées. L'approche de Descola est en cela stimulante qu'elle intègre l'agence de l'élément non-humain mais sans lui attribuer le rôle qui est traditionnellement dévolu à cet acteur dans la seule ontologie naturaliste. A partir des modes d'identification et des modes de relations décrits par Descola, la figure de l'océan, et son impact sur l'institution que représente le rapport à l'océan dans l'activité économique, apparaît comme intégrée dans une latitude plus large.

Comme cela a déjà été éprouvé dans le domaine de l'anthropologie, le cadre méthodologique de Descola, à travers notamment la mise à disposition de la notion de mode de relation, offre également une approche opérationnalisable, qui permet de décrire des configurations sociales spécifiques. C'est ce que nous avons pu montrer à travers l'analyse des caractéristiques de l'écosystème économique du surf à Lacanau. C'est pourquoi notre recherche ne contribue pas seulement à intégrer un autre type de matérialité : en mobilisant les travaux de Descola, nous souhaitons proposer une approche opérationnalisable à même de traiter cette matérialité.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ben Slimane, K. (2012). « Retourner sa veste, toujours du bon côté : Travail institutionnel discursif dans le déploiement de la télévision numérique terrestre en France », *M@n@gement*, vol. 15, n° 2, pp. 146-179.

Berthinier-Poncet, A. (2014). « Gouvernance et dynamiques d'innovation au sein d'un technopôle : une analyse par les pratiques institutionnelles d'innovation », *Management International*.

Berthinier-Poncet, A. (2013). « Gouvernance de l'innovation dans les clusters : le rôle stratégique du travail institutionnel », *Revue Française de Gestion*.

Bessis, R. (2006). « La syntaxe des mondes. Une lecture de Par-delà nature et culture de Philippe Descola », *Multitudes*, 1/2006 (n° 24), p. 53-61.

Blanc, A., Huault I. (2014). "Against the Digital Revolution? Institutional Maintenance and Artifacts within the French Recorded Music Industry", *Technological Forecasting and Social Change*, 83, 10–23.

Blanc, A., Huault, I. (2010). Reproduction de l'ordre institutionnel face à l'incertitude, *Revue Française de Gestion*, 36, n° 203, p. 85-99.

Charbonnier P. (2015). *La fin d'un grand partage. Nature et société, de Durkheim à Descola*, Paris, CNRS éditions.

Charbonnier, P. (2013). *Après la modernité, la nature. L'anthropologie des modernes de Bruno Latour et Philippe Descola*. Texte issu d'une séance du séminaire « Les sciences sociales et la modernité », organisé à l'EHESS en 2013-2014. URL : <http://natpol.hypotheses.org/>.

Descola, P. (2014). *La composition des mondes: Entretiens avec Pierre Charbonnier*. Paris: Flammarion.

Descola, P. (2010). Entretien avec Philippe Descola : autour de Par-delà nature et culture, vendredi 15 octobre 2010, par Nicolas Rousseau, URL : <http://www.actu-philosophia.com/spip.php?article250>.

Descola, P. (2008). « À qui appartient la nature ? », *La Vie des idées*. ISSN : 2105-3030. URL : <http://www.laviedesidees.fr/A-qui-appartient-la-nature.html>.

Descola, P. (2007). « À propos de Par-delà nature et culture », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [Online], 12 | 2007, Online since 18 April 2008, connection on 05 July 2016. URL : <http://traces.revues.org/229> ; DOI : 10.4000/traces.229.

Descola, P. (2005), *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.

Descola, P. (2004). Figures des relations entre humains et non-humains (suite et fin). Cours 2003/2004, Collège de France, Paris. URL : <https://www.college-de-france.fr/site/philippe-descola/course-2003-2004.htm>

Gond, J.-P., & Boxenbaum, E. (2013). The glocalization of responsible investment: Contextualization work in France and Quebec. *Journal of Business Ethics*.

Jensen, C. B. (2011). Introduction: contexts for a comparative Relativism. *Common Knowledge* 17: 1 (Special issue: “Comparative relativism: symposium on an impossibility”), 1–12.

Jepperson, R.L. (1991). “Institutions, institutional effects, and institutionalism”, in W.W. Powell and P.J. DiMaggio (eds), *The new institutionalism in organizational analysis*. Chicago: University of Chicago Press. pp. 143–63.

Lanciano E. & Saleilles S. (2011). “Le travail institutionnel du mouvement des AMAP”, *Revue Française de Gestion*, Vol. 37, n°217, pp. 93- 115.

Lawrence, T. B., & Suddaby, R. (2006). Institutions and institutional work. In S. R. Clegg, C. Hardy, T. B. Lawrence, & W. R. Nord (Eds.), *Handbook of organization studies (2nd edition)* (pp. 215–254). London: SAGE Publications.

Lawrence, T. B., Suddaby, R., & Leca, B. (2011). Institutional work: Refocusing institutional studies of organization. *Journal of Management Inquiry*, 20, 52–58.

Lawrence, T. B., Suddaby, R., & Leca, B. (2009). Introduction: Theorizing and studying institutional work. In T. B. Lawrence, R. Suddaby, & B. Leca (Eds.), *Institutional work: Actors and agency in institutional studies of organizations* (pp. 1–27). Cambridge, UK: Cambridge University Press.

Lawrence, T. B., Leca, B. & Zilber, (2013). Institutional work: Current research, new directions and overlooked issues. *Organization Studies*.

Le Roux, D. (2015). « Le social au naturel », *La Vie des idées*, ISSN : 2105-3030.

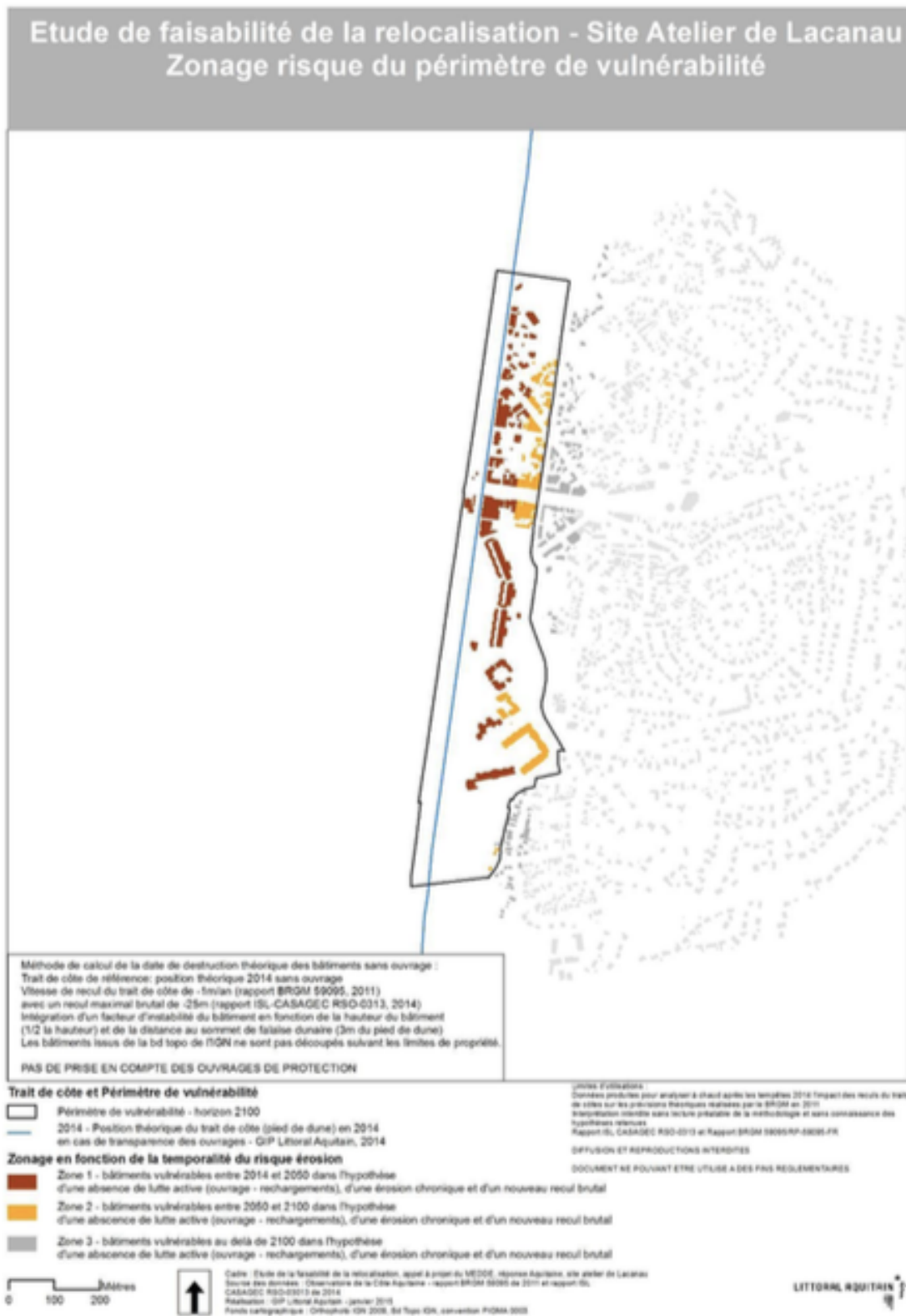
Monteiro, P., and Nicolini, D. (2014). “Recovering materiality in institutional work: prizes as an assemblage of human and material entities”, *Journal of Management Inquiry*, 2015, Vol. 24(1): 61–81.

Peton H. & Pezé S. (2014). The unsuspected dynamics of the regulative pillar: The case of Faute Inexcusable in France. *M@n@gement*, 17(3), 145-179.

Peton H. (2012). « Mouvements sociaux et processus de désinstitutionalisation. Le cas de l'amiante en France », Thèse de Doctorat soutenue le 5 décembre 2012 à l'Université Paris Dauphine.

Raviola, E., & Norbäck, M. (2013). Bringing technology and meaning into institutional work: Making news at an Italian business newspaper. *Organization Studies*, 34, 1171–1194.

ANNEXE 1 : La relocalisation des activités et des biens en Aquitaine, Groupement d'intérêt Public Littoral Aquitain, Atelier Lacanau, mai 2015



Carte 1 : zonage pour l'organisation de la relocalisation

ANNEXE 2 : Liste des entretiens⁵

Entretien n°	Nom	Fonction et/ou qualité	Institution	Date et lieu de l'entretien
1	X	Chargée de mission, GIP Littoral Aquitain	GIP Littoral Aquitain	Mérignac, 13/07/2016
2	X	Directeur du GIP Littoral Aquitain	GIP Littoral Aquitain	Mérignac, 13/07/2016
3	X	Responsable service urbanisme, Directeur de l'Aménagement et développement du territoire, Maire de Lacanau. Ancien employé du GIP Littoral Aquitain.	Mairie de Lacanau	Lacanau, 21/06/2016
4	X	Directeur Communication, Mairie de Lacanau	Mairie de Lacanau	Lacanau, 21/06/2016
5	X	Chargée d'études / Doctorante en CIFRE chez GIP Littoral Aquitain	GIP Littoral Aquitain	Pessac, 17/06/2016
6	X	Fondateur, gérant, Lacanau Surf Info, site de prévision et d'analyse des conditions de surf	Lacanau Surf Info	Lacanau-Océan, 16/06/2016
7	X	Chargée de communication, mairie de Lacanau	Mairie de Lacanau	Lacanau, 16/06/2016
8	X	Secrétaire Lacanau Surf Club, 1989-200x	Lacanau Surf Club (retraité)	Lacanau, le Huga, 16/06/2016
9	X	Conseiller municipal, mairie de Lacanau, en charge du développement économique, sportif de haut niveau	Mairie de Lacanau	Lacanau, 14/06/2016
10	X	Ecole de Surf Ocean Ride, gérant	Ocean Ride	Lacanau-Océan, 14/06/2016
11	X	Magic Surf School, fondateur, gérant et moniteur, ancien surfeur professionnel	Magic Surf School	Lacanau-Océan, 13/06/2016
12	X	Gérant de l'entreprise SARL Lou Peraquet, surfshop California Street, Technical Store, vente à distance	California Street	Lacanau, 13/06/2016
13	X	Communication et Marketing, événementiel, Biarritz Surf Festival, Festival International du Film de Surf, Fête du Surf by EuroSIMA, Glisseexpo, Oxbow WLT	Indépendant	Biarritz, 11/06/2016
14	X	Photographe de surf	Indépendant / UCPA	Lacanau-Océan, 09/06/2016
15	X	Natif, traveler, marginal, activités illégales	Non pertinent	Lacanau-Océan, 09/06/2016
16	X	Responsable marketing, office de tourisme Médoc Océan de Lacanau	Office de tourisme de Lacanau, « Médoc-Océan »	Lacanau-Océan, 09/06/2016
17	X	Wally Surfschool, fondateur, gérant et moniteur	Wally Surfschool	Lacanau-Océan, 09/06/2016
18	X	Big mama surf school, fondateur et gérant	Big mama surf school	Lacanau-Océan 09/06/2016
19	X	Responsable Club de l'Association	Lacanau Surf Club	Lacanau-Océan, 02/06/2016
20	X	Professeur de Kite Surf	Lacanau Kite Club	Lacanau-Océan, 02/06/2016
21	X	Responsable de l'école de surf de l'UCPA	UCPA	Lacanau-Océan,

⁵ Les identités sont anonymisées dans cette version de l'article.

				02/06/2016
22	X	Shaper	Toy Surfboards	Lacanau, le Huga, 02/06/2016
23	X	Shaper, responsable report pour Ocean Surf Report	Lacanau surf design Lacanau Océan et Ocean Surf report	Lacanau, le Huga, 02/06/2016
24	X	Shaper, lacanau surf design Lacanau Océan, responsable report pour Ocean Surf Report	Lacanau surf design Lacanau Océan et Ocean Surf report	Lacanau, le Huga, 02/06/2016
25	X	Fondateur service de report, entrepreneur	Non pertinent	Lacanau, le Huga, 01/06/2016
26	X	Professeur de surf	Ocean Ride	Lacanau-Océan, 01/06/2016
27	X	Professeur de surf	Bo&Co	Lacanau-Océan, 01/06/2016
28	X	Professeur de surf et entrepreneur	Bo&Co	Lacanau-Océan, 01/06/2016
29	X	Shaper, ancien professeur de surf au Lacanau Surf Club	Gérard Depeyris	Lacanau-Océan, 01/06/2016
30	X	Employée école de surf	Big Mamma	Lacanau-Océan, 01/06/2016
31	X	Shaper	Labat Surfboards	Lacanau-Océan, 01/06/2016
32	X	Gérant de boutique, surfeur	Magasin Hurley	Lacanau-Océan, 01/06/2016